

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 Juin 2015

L'an deux mil quinze, le dix juin à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard DELAUNAY, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 19
Présents : 18
Pouvoirs : /
Votants : 18

Date de la convocation :
05 Juin 2015

Date d'affichage :
05 Juin 2015

Présents : MM. Michel BRARD - Catherine LEBOUQC - Jean-Luc VALLET – Cécile BOULDE - Adjoint

Anne LEGOUBE- Marc LIBERT – Christian THEBAULT- Patricia PAUTONNIER – Karine HUART – Jean-Marc COSTENTIN – Aline JOSSE - Charles DAVENEL- Anne-Marie VEILLE - Madeleine DENIS - Sébastien TROUVÉ - Nicolas HARDY- Dominique FROC

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Michel BENEDETTI –

Absente :

Secrétaire de séance : Jean-Luc VALLET est désigné comme secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 Mai 2015
- Planning des consultations en cours (choix de maîtres d'œuvre, travaux, services)
- Projet de livret d'accueil
- Compte-rendu de la commission Sports du 8 juin
- Compte-rendu de la réception des travaux rues Pierre Turgis-Estienne de Javené-Allée des Vergers
- FOUGERES COMMUNAUTÉ – Compte-rendu
- SIVU Transports – Agenda d'accessibilité -
- Questions diverses

Adoption de l'ordre du jour : sans remarque particulière, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 Mai 2015

Sans remarque particulière, le procès-verbal de la séance du 13 mai est adopté à l'unanimité.

Cependant, Anne LEGOUBÉ questionne sur l'opportunité d'indiquer le nom des votants contre quand c'est le cas. Dans le cadre d'un vote à scrutin public, cette précision est obligatoire. Monsieur le Maire informe qu'il est toujours possible de demander un vote à scrutin secret (si le tiers des membres présents le réclament).

Planning des consultations en cours (choix de maîtres d'œuvre, travaux, services)

Monsieur le Maire présente le calendrier des consultations comme suit :

	Plateaux ralentisseurs	Maîtrise d'œuvre Lotissement	Maîtrise d'œuvre Terrain de football	Programme voirie 2015	Etude diagnostique assainissement
Date limite remise offre	Vendredi 5 juin 2015 - 17 h	Jeudi 18 juin - 17 h	Jeudi 18 juin - 17h	Jeudi 18 juin - 17h	Mardi 23 juin - 17h
Commission des marchés : ouverture plis	Mercredi 10 juin - 11h	Vendredi 19 juin - 9 h	Vendredi 19 juin - 9h	Vendredi 19 juin - 9h	Jeudi 25 juin - 11h
Audition de candidats		Mercredi 1 ^{er} juillet matin	Vendredi 26 juin - 17h		
Choix - délibération du Conseil Municipal	Mercredi 1 ^{er} juillet 2015	1 ^{er} juillet 2015	1 ^{er} juillet 2015	1 ^{er} juillet 2015	1 ^{er} juillet 2015

Jean-Luc VALLET indique qu'il y a lieu d'ajouter la consultation des entreprises pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes. A voir selon l'avancement du dossier.

Projet de livret d'accueil

Marc LIBERT présente un projet de livret d'accueil à destination des nouveaux habitants de la commune. Il serait composé d'une pochette cartonnée relatant des données sur la commune avec plan et photos et de fiches thématiques, celles-ci actualisables au fil du temps. Le livret d'accueil serait conçu pour plusieurs années, avec mise à jour des fiches thématiques.

Il pourrait être joint : le livret des associations, les deux derniers numéros du bulletin et le dernier bulletin de Fougères Communauté.

Un débat s'instaure sur l'opportunité ou non d'inclure les commerçants, ou dissocier les commerces de proximité des autres entreprises.

Pour les données historiques de la commune, une synthèse pourrait être demandée à Robert VAXELLAIRE.

Après échanges, le conseil municipal accepte la proposition présentée.

Le conseil municipal prend connaissance du devis de conception et d'impression de ce document d'accueil de l'agence Temps d'Idées d'un montant de 2 408 € HT.

Compte-rendu de la commission Sports du 8 juin

Michel BRARD en fait le compte-rendu en précisant que l'objet principal a été de préparer le forum des associations du 28 août 2015.

Organisation : le Comité des Fêtes s'occupera des buvettes, Bernard MARTEL a accepté de faire l'animation. Le fil rouge de cette année sera composé :

- de scénette par l'association théâtre
- de démonstration d'aquarelle, peinture par Claude CHAPRON
- de présentation historique par Robert VAXELLAIRE

Accompagné par le BANG'GALLO.

Pour la première fois, les nouveaux habitants de la commune seront conviés à ce forum avec remise de la plaquette à partir de 20h30, suivie du pot de l'amitié.

La commission sports :

- remarque qu'à la salle du kiosque, il n'y a pas d'aération pour les sportifs. Jean-Luc VALLET se charge de voir cette question.
- demande l'extension de l'accès à la salle de musculation aux associations culturelles. Le Conseil municipal donne un avis favorable.

Michel BRARD rappelle que la réunion annuelle des associations est fixée le 27 juin prochain, la commission sports y est conviée. La question des panneaux lumineux sera abordée avec les présidents des associations.

Réception des travaux rue Pierre Turgis- rue Estienne de Javené – allée des Vergers

Cécile BOULDÉ précise qu'aucune réserve n'a été émise lors de la réception des travaux, la réalisation correspondant à la commande.

L'entreprise Espaces verts a fourni les fiches techniques demandées relatives à la bâche posée, certifiée donc biodégradable.

Pour la réalisation de la tranche conditionnelle – allée des Châtaigniers- la commune est en attente des travaux de finition de la rue Jacques Prévert par Foncière Carnot, le lotisseur.

Jean-Marc COSTENTIN, en qualité de représentant des habitants du lotissement, souligne le mécontentement des co-lotis :

- le lotisseur est injoignable –
- problème de propreté, présence de tas de cailloux. Le lotisseur s'était pourtant engagé à finir la voirie au terme de la vente de la moitié des lots. Il reste un seul lot et la finition n'est toujours pas réalisée

- Les habitants ne peuvent pas terminer leurs propres travaux. Ils y habitent depuis 2 ans.
- Les dates sont perpétuellement repoussées.

Monsieur le Maire précise avoir rencontré Messieurs DUCATEL et LE BIGOT dernièrement et que l'échéance indiquée pour entreprendre les travaux de finition de la voirie est septembre 2015.

Il est convenu de reprendre contact avec Monsieur LE BIGOT fin août 2015.

Sivu – Transports – Agenda d'accessibilité

Michel BRARD explique la démarche mise en place par le SIVU Transports avec un bureau d'étude spécialisé sur l'agenda d'accessibilité qui concerne les véhicules, les points de vente et les arrêts. Les associations de handicap ont été concertées.

Pour ce qui concerne la commune de Javené, deux arrêts ont été mis prioritaires :

- la Croix Guérin (reculer l'abri bus du côté du mur de Gilbert BOULANGER pour être à plus de 1.40 m pour que la rampe puisse se déployer.)
- et la Grande Marche.

De petits travaux et aménagements seront à effectuer. Par exemple, le panneau des horaires à l'intérieur de l'arrêt de bus ne doit pas être placé au niveau du banc : un fauteuil ne peut pas s'approcher.

Pour l'instant, le payeur de ces adaptations n'est pas défini : le SIVU ou la commune.

Nicolas HARDY remarque qu'il n'y aura pas d'arrêt réglementaire dans le centre pouvant être utilisé par les personnes âgées.

Le dépôt nouvellement construit sur la zone de la Meslais – route de St Malo - sera inauguré le 22 juin. La signalétique correspondante va être posée.

Anne LEGOUBÉ pose la question de la sensibilisation des chauffeurs pour faciliter l'accès des bus aux personnes en situation de handicap.

Monsieur le Maire informe d'un problème réglementaire : le chauffeur ne doit pas quitter son poste mais par contre doit installer la rampe d'accès quand c'est nécessaire.

Elle demande également si la ligne 5 viendra jusqu'à Javené lorsque les écoles de la Grande Marche vont ouvrir. Monsieur le Maire pense que ce ne sera pas possible pour la prochaine rentrée mais qu'il faut s'en préoccuper, avec le délégataire, pour la suivante.

Fougeres-Communauté – Compte-rendu

Nicolas HARDY demande si sur la Communauté de Communes de Fougères il est question des communes nouvelles comme c'est le cas sur le Coglais.

Monsieur le Maire répond que la communauté de communes est plutôt orientée vers une communauté d'agglomération.

Monsieur le Maire fait le point sur l'état d'avancement de gros dossiers de la Communauté :

Dossier entreprise MONBANA : Après divers scénarios de financement, Monbana s'est retourné vers Fougères Communauté pour la construction du bâtiment qu'elle louerait ensuite. Le montant du projet est de l'ordre de 6 millions d'euros. Fougères Communauté peut emprunter et louer pendant 12 ans à l'entreprise MONBANA avec convention précisant l'engagement de l'entreprise.

Mais le montant représente un blocage de l'Investissement de la Communauté.

En termes d'emplois, le projet permet un transfert de 40 emplois et ensuite 30 créés.

La décision de Fougères Communauté n'est pas prise à ce jour.

Dossier de CHENEDET : Le site de Chenedet est propriété de l'ONF (Office National de la Forêt) et Fougères Communauté en fait la gestion. Il est prévu que l'ONF fasse une proposition de vente à la Communauté.

Un nouveau directeur est arrivé en mars 2014 et a remis en état le site, avec mises aux normes d'accueil de groupes, propose de nouvelles activités. Le site dispose de 3 gîtes dont 2 d'une capacité d'accueil de 30 personnes et un troisième de 80. De la mi-juin à la mi-septembre les gîtes affichent complet.

L'objectif est d'équilibrer les activités autres que celle des chevaux jugée non rentable.

Dossier du bâtiment blanc de l'ancien abattoir de canards : le devenir de ce bâtiment n'est pas établi. En attente de demandes d'entreprises.

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le mardi 23 juin.

Monsieur le Maire précise que les comptes - rendus seront mis à disposition des conseillers municipaux en mairie.

Questions diverses

Dispositif Argent de poche :

Monsieur le Maire informe que le protocole d'accord avec l'URSAFF concernant l'exonération des charges CSG – RDS sur l'indemnité argent de poche versée aux jeunes est arrivé à échéance et n'est pas reconduit. Il dit avoir saisi le député de cette question. Les conséquences sont un coût supplémentaire pour la commune, des formalités administratives supplémentaires (fiches de paie, obligation pour les jeunes d'avoir un compte bancaire...). De plus, la notion d'argent de poche n'existerait plus.

Dans l'attente du résultat de l'action du ou des députés, le conseil municipal décide de reconduire le dispositif argent de poche pendant l'été prochain et de préparer le planning et les inscriptions.

Dans le cadre de l'organisation sur la commune du stationnement occasionné par l'arrivée de l'étape du Tour de France sur Fougères, des jeunes pourraient participer pour guider les voitures, sécuriser un espace piétonnier entre le parking de l'hippodrome et le rond point pendant la tranche horaire de 13h à 16h.

La visite de réalisation de structures d'accueil de personnes âgées sur d'autres communes aura lieu le vendredi 19 juin après-midi. Monsieur le Maire fait part du fonctionnement de l'association BRUDED qui propose une mutualisation d'expériences entre communes de

Bretagne. Dans ce cadre, une visite à GÉVEZÉ est prévue le mardi 16 juin. Madeleine DENIS et Anne LEGOUBÉ sont intéressées.

Monsieur le Maire précise l'organisation de la fête de la musique sur la place du kiosque le samedi 20 juin. Des courriers aux musiciens de l'Ecole de Musique de Fougères sont prévus. L'association du Bang'Gallo s'investit dans l'organisation. En communication, des affiches et flyers vont être distribués aux écoles, dans les commerces et dans les boîtes aux lettres. Des articles dans Ouest-France et la Chronique sont prévus.

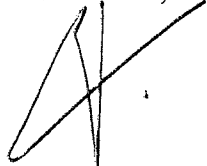
Des réponses sur l'emplacement du futur panneau lumineux ont été reçues. Un premier bilan est fait.

Calendrier des réunions :

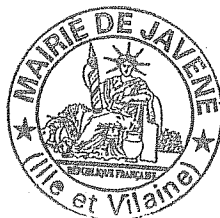
- Prochain Conseil municipal : mercredi 1^{er} juillet
- Commission des marchés : vendredi 19 juin à 9 heures
et jeudi 25 juin à 11 h
- Bureau municipal : mercredi 24 juin à 20h30 si besoin
- Visite des accueils de personnes âgées : Vendredi 19 juin à 13h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h20

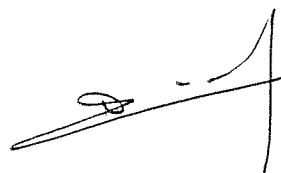
Le secrétaire,



Jean-Luc VALLET



Le Maire,



Bernard DELAUNAY.